

Chimay, le 10 septembre 2012.

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Communal qui se tiendra à l'Hôtel de Ville de Chimay **le 19 septembre 2012 à 20 heures.**

ORDRE DU JOUR

1 - Finances : Escompte sur subvention à recevoir dans le cadre du marché de Services « Etude architecturale, technique et contrôle de l'exécution du marché relatif à l'aménagement d'une maison rurale dans l'ancienne école du Sacré-Cœur à Chimay ».

2 - Fabriques d'église :

2.1 - Modification budgétaire n°1 de 2012 de la fabrique d'église de Bourlers

2.2 - Comptes 2011 des fabriques d'église de Bourlers, Chimay, L'Escaillère, Lompret et Salles.

3 - CPAS :

3.1 - Compte 2011 - Approbation

3.2 - Modification budgétaire n°2 de 2012 - Approbation.

4 - AIESH - Pompe communale rue de l'Eau Noire à L'Escaillère - Déplacement du raccordement - Devis - Approbation.

5 - Dénomination de la rue allant du Boulevard Louise au Centre de Santé des Fagnes - Décision.

6 - Chasse de Baileux - Lot 1 - Cession du bail de chasse de Monsieur Marius MATON à Monsieur Bertrand WANBERSY - Décision.

7 - Convention avec l'Université Catholique de Louvain relative à la collaboration avec la Ville de Chimay et l'occupation du bâtiment sis à La Fagne - Renouvellement - Décision.

8 - *Marchés* : Cahier des charges – Mode de passation de marché – Approbation :

8.1 - Renouvellement du portefeuille d'assurances dommages matériels, accidents, automobile, responsabilité civile de l'administration communale et de la régie communale des Eaux

8.2 - Coordination sécurité-santé pour travaux d'aménagement d'une maison rurale dans l'ancienne école du Sacré-Cœur à Chimay ;

8.3 - Plan trottoirs 2011 – Aménagement de trottoirs Boulevard Louise à Chimay

9 - *Pré-zone opérationnelle* : Protocole d'accord avec la Ville de Beaumont pour la réalisation des marchés publics au nom de la pré-zone Hainaut Est pour l'année 2012

HUIS-CLOS

10 - *Enseignement fondamental*:

10.1 - Désignations au 1^{er} septembre 2012 – Confirmation des décisions du Collège Communal – Décision

10.2 - Mise en disponibilité précédant la pension d'un membre du personnel

10.3 - Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un membre du personnel.

Par le Collège :

La secrétaire communale,

Le Bourgmestre,